



DÉLIBÉRATION N°2020-07-10-14
du conseil d'administration de l'Université de Nantes

Séance du 10 juillet 2020

**POINT 7.3 – APPROBATION DE LA MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU
COMPLEMENT D'IFSE POUR FONCTIONS INFORMATIQUES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

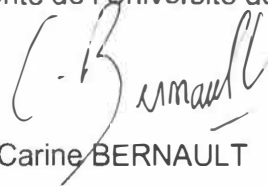
- VU** le code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'université de Nantes ;
- VU** l'avis du comité technique d'établissement ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la modification du régime du complément d'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) pour fonctions informatiques, avec 18 voix pour et 17 abstentions, telle qu'annexée.

À Nantes, le 10 juillet 2020.

La présidente de l'Université de Nantes



Carine BERNAULT

Proposition de barèmes

Barèmes du complément d'IFSE pour fonctions informatiques

Les agents exerçant des fonctions informatiques qui antérieurement au RIFSEEP auraient ouvert droit à une indemnisation spécifique - la Prime de Fonctions Informatiques (PFI) - , peuvent bénéficier d'un complément d'IFSE pour fonctions informatiques. Ce complément est versé mensuellement. ~~Les fonctionnaires bénéficiant d'un traitement hors échelle cessent de percevoir le complément d'IFSE attaché à la fonction considérée (catégorie ne correspondant plus aux fonctions exercées).~~

Catégories	Fonctions informatiques	Postes associés	Durée de perception du complément d'IFSE	montant annuel	montant mensuel
A	Chef d'exploitation gros système	Directeur DSI, Chefs des 4 services de la DSI	3 ans après 3 ans	4 900 6 267	408 522
	Chef de Projet	Responsables des pôles de proximité ou de service informatique de composante	1 an 1 an et 6 mois après 2 ans et 6 mois	4 633 5 134 6 267	386 428 522
	Programmeur de système d'exploitation	Personnels de la DSI gérant des services transversaux critiques	1 an 1 an et 6 mois après 2 ans et 6 mois	4 633 5 400 6 267	386 450 522
A et B	Analyste	Personnels des sites ayant des activités transversales ou de la DSI ne gérant pas de services critiques	2 ans	2 767	231
			2 ans	3 133	261
			après 4 ans	3 933	328
B	Programmeur et pupitreur	Personnels des sites ayant des activités transversales	1 an	3 100	258
			1 an et 6 mois	3 600	300
			après 2 ans et 6 mois	4 167	347
B et C	Agent de traitement dactylocodeur	Personnels des sites ayant des activités transversales	1 an	1 833	153
			2 ans	1 933	161
			après 3 ans	2 167	181